

PALAVAS-LES-FLOTS

FINALE CHALLENGE RÉGIONAL JEUNE

24 et 25 juin 2023



Présentation



Lieux

Ville : Palavas-les-Flots

Hébergement à l'IGESA 140 Av. de l'Évêché de Maguelone, 34250 Palavas-les-Flots

Parking devant l'IGESA : [ici](#)

Contact R1

Arnaud PITMAN

Tel : 07 69 16 10 00

mail : contact@palavaskayakdemer.com

Plan d'eau

Courses en mer, plage rive droite : [ici](#)

Amener son gilet et sa pagaie, les bateaux sont fournis par le PKM

Epreuves

Les épreuves auront lieu entre samedi après-midi et dimanche matin.

- Surfski monoplace
- Stand Up Paddle monoplace
- Course pédestre à obstacle

Epreuves bonus

+ Challenge Club

- Chrono en pirogue V6 avec le coach
- Chrono en paddle d'équipage avec le coach

+ Challenge Coachs

- Parcours enchainé de surfski - Course à pied et SUP
- Samedi 18h

Inscriptions et délais

20€ par participant

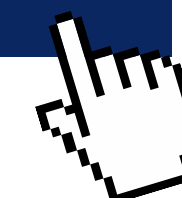
La facture sera faite par club après le jour de la finale, ne rien payer avant

Ouverture des inscriptions : 06/06/2023

Fermeture des inscriptions : 16/06/2023

Inscriptions et informations sur la page Animations Jeunes du CROCK :

INFORMATIONS





Programme prévisionnel

Du samedi 24 juin au dimanche 25 juin

Samedi

11H : Accueil à l'IGESA puis pique-nique (non fourni)
13h30 : Briefing, communication du déroulé des épreuves, puis épreuves
18h : Challenge des coach : enchainement des parcours jeunes en Sursfki - Course a Pied - SUP
Soir : repas pris en charge
Nuit : hébergement en dur, amener son sac de couchage

Dimanche

7h30 : petit déjeuner pris en charge
9h : épreuves
13h : Repas pris en charge
14h30 : Remise de prix
15h30 : fin du weekend

Règlement

Règlement

La compétition est ouverte uniquement aux licenciés jeunes 2023.

Le règlement des épreuves en vigueur sera appliqué sur l'ensemble de la manifestation. Le classement général avant la finale est en ligne. Ces deux documents sont accessibles sur le site internet du comité régional (page jeunes): [ICI](#). Pour mémoire, les points de la finale comptent double pour le classement général de la saison.

A noter que le gilet n'est pas obligatoire pour le sup. Il peut être imposé par l'organisateur en cas de conditions météo particulières. Nous appliquerons les consignes sanitaires du moment.